

Village à travers les âges

La Roche-en-Ardenne



Analyse paysagère

-

Parc naturel des deux Ourthes



## Une initiative du Parc naturel des deux Ourthes



Rue de La Roche, 8  
6660 Houffalize  
061/21.04.00  
[www.pndo.be](http://www.pndo.be)

en collaboration avec la **Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne**



Rue de l'Ancienne Poste, 24  
6900 Marloie  
084/45.68.60  
[www.mufa.be](http://www.mufa.be)

et avec le soutien de la **Wallonie (DGO4)**



**Texte et illustrations :** Sébastien Este et Annick Burnotte.

**Crédits photographiques :** Parc naturel des deux Ourthes.

**Editeur responsable :** José Lutgen - Parc naturel des deux Ourthes.



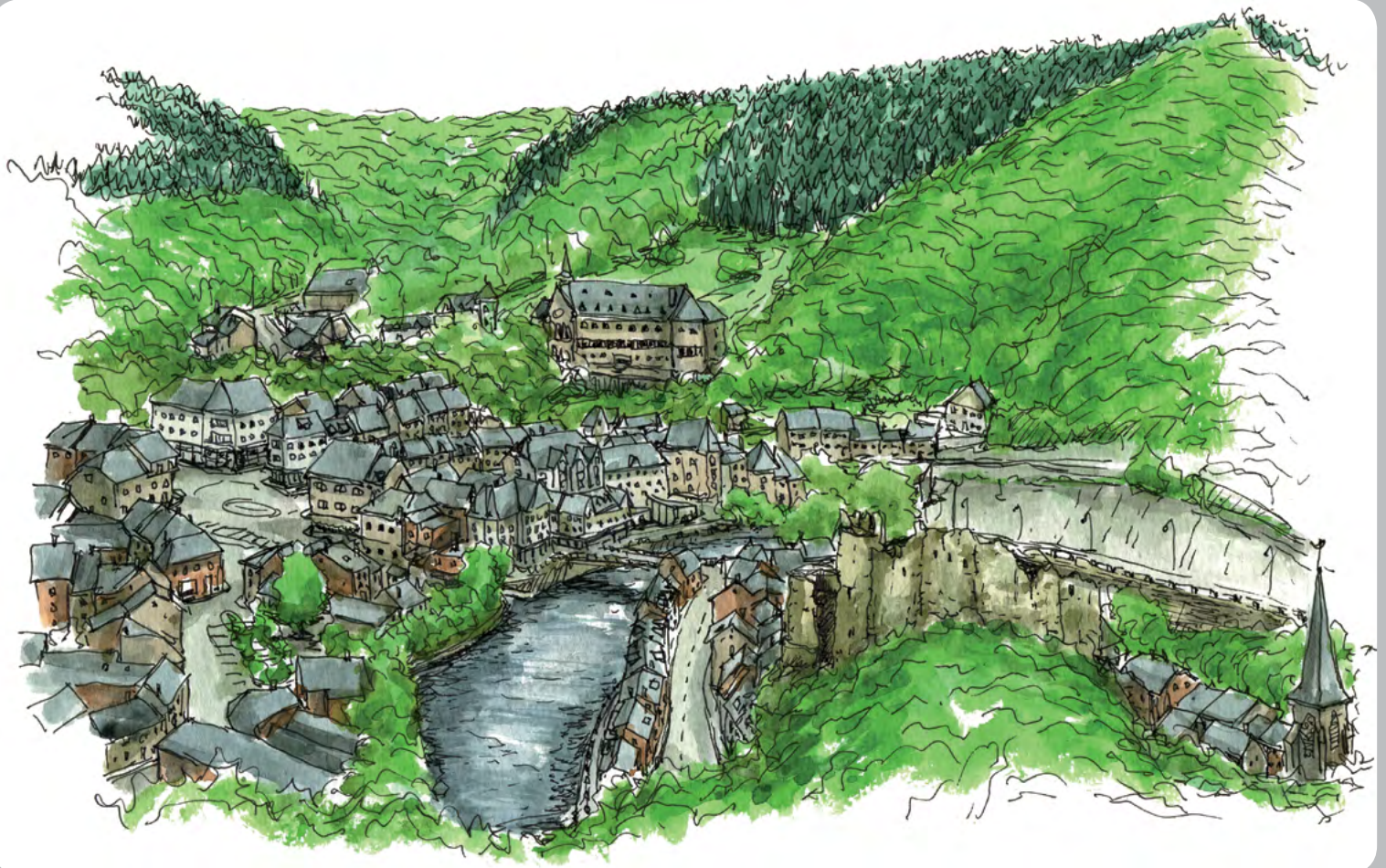
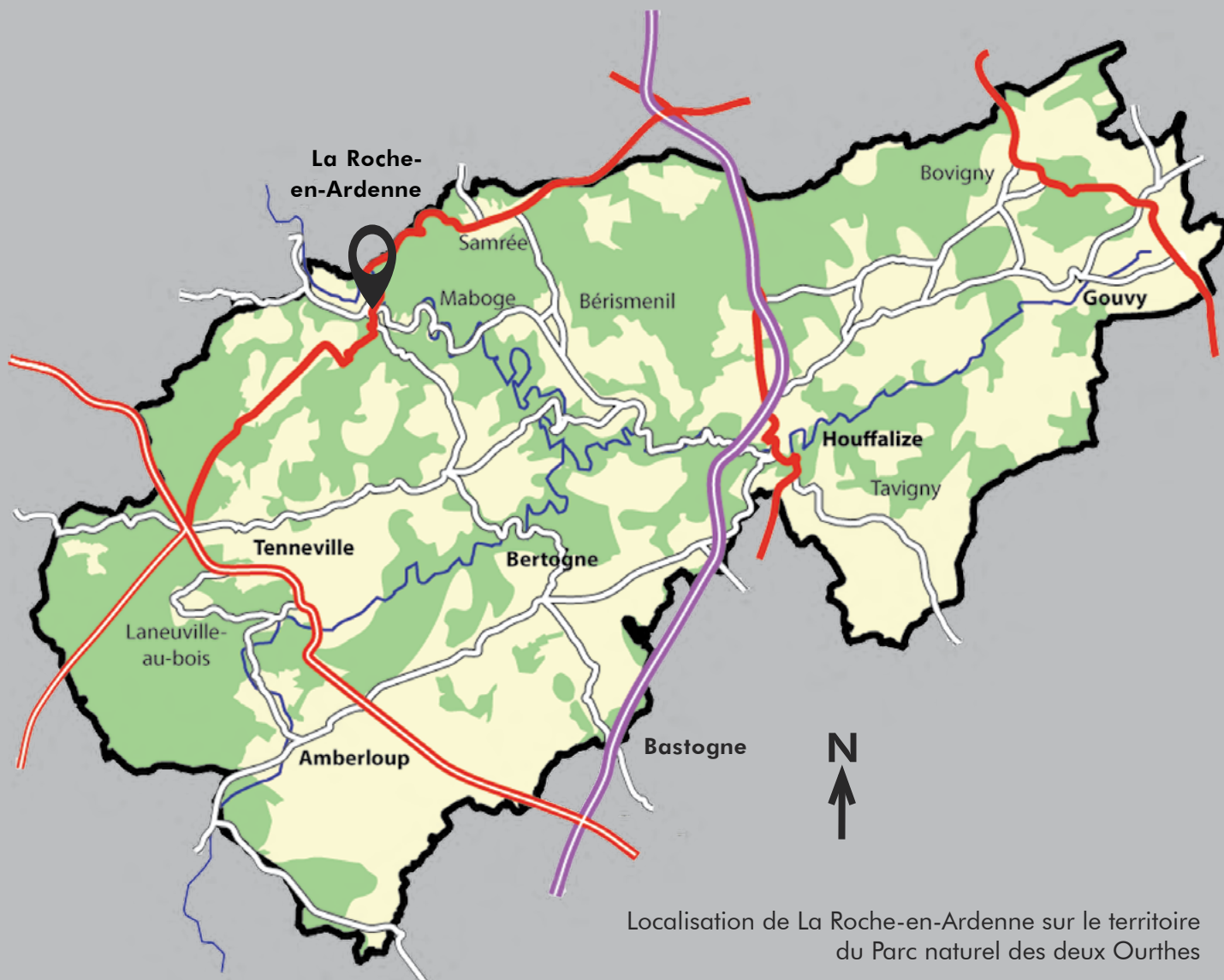


Illustration de La Roche-en-Ardenne  
© Stéphane Cassoth

# Lexique

- Anticlinorium : terme de géologie servant à désigner une succession de plis de plusieurs kilomètres dont l'aspect général forme un anticlinal. On appelle anticlinal (opposé au synclinal) un pli convexe dont le centre est occupé par les couches géologiques les plus anciennes.
- Adret : versant d'une vallée qui bénéficie de la plus longue exposition au soleil.
- Affluent : cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau, en général, au débit plus important.
- Bourg : agglomération rurale moins importante que la ville où se tient ordinairement le marché des villages environnants et qui tient lieu de centre administratif local.
- Faubourg : provient de « fors le bourg », soit en dehors des murs d'enceinte de la ville.
- Finage : correspond aux limites du territoire villageois dont l'exploitation exclusive est censée lui fournir de quoi assurer sa subsistance. Il comprend l'habitat, le parcellaire agricole (cultures et prairies) ainsi que l'espace forestier.
- Jachère : terre labourée mais nonensemencée (au repos).
- Openfield : terme de géographie qui désigne un paysage agricole à champs ouverts.
- Oppidum : fortification généralement située sur une hauteur à l'époque romaine et gallo-romaine.
- Limon : fines particules de sable ou de roche transportées par l'air ou l'eau qui se déposent sous forme de sédiments.
- Réseau viaire : ensemble des voies (chemins, rues, etc.) du village.
- Rive concave/convexe : rive externe, attaquée par l'érosion, souvent en pente forte/ rive intérieure, généralement en pente faible et constituée d'alluvions déposées par le cours d'eau.
- Site : correspond aux paysages de l'espace naturel : relief, hydrographie, sol, sous-sol, climat, etc.
- Vaine pâture : droit d'usage qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses propres terres (landes, bois communaux, etc.).
- Ubac : versant d'une vallée qui bénéficie de la plus courte exposition au soleil.





Source : Bing map, 2015

La Roche-en-Ardenne est le pôle principal de la commune. Depuis 2001, elle fait partie du Parc naturel des deux Ourthes, situé en Wallonie dans la province de Luxembourg. La commune compte 4183 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour une superficie de 147,52 km<sup>2</sup>.



# Analyse paysagère

## Analyser ?

Analyser, c'est donner du sens...c'est donc non seulement décrire mais surtout interpréter.

## Paysage ?

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (*extrait de la définition de la convention européenne du Paysage, Florence, 20 octobre 2000*).

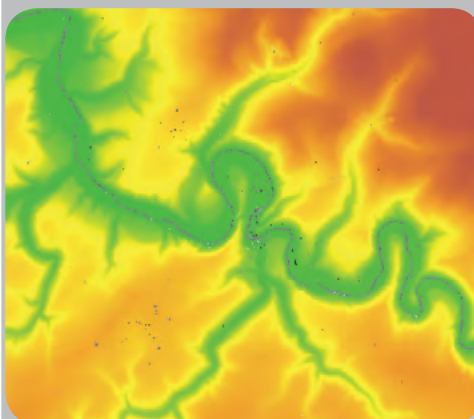
## Comment analyser le territoire sur base du paysage?

En identifiant les structures territoriales (espace bâti, espace non bâti, site)



En vert et jaune, espace non bâti à La Roche-en-Ardenne

En observant les morphologies paysagères



Modèle numérique de terrain sur La Roche-en-Ardenne

En mettant en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature



Implantation d'un camping en fond de vallée

# La Roche-en-Ardenne à la loupe



Versant boisé de la vallée de l'Ourthe



Quartier - Rue du Bon Dieu de Maka



Camping de Villez - Entrée Est de la ville



Parc public de Rompré



Pont du f



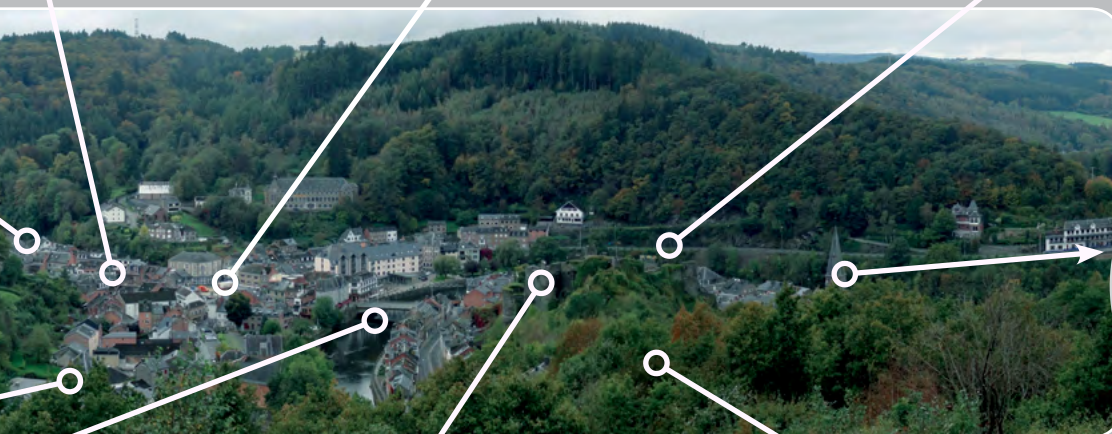
Anciennes tanneries



Place du Bronze



L'Ourthe



Eglise Saint Nicolas



aubourg

Château féodal



Colline du Deister (déboisée en 2015)

# L'espace bâti



Délimitation des parcelles bâties de la ville sur le plan cadastral



Masque de l'espace bâti depuis le point de vue sur la colline du Deister

L'espace bâti est caractérisé par :

- un noyau originel sur la rive droite de l'Ourthe (dite convexe) avec un espace confiné entre la rivière et le versant pentu et rocailleux.
- un second noyau autour de la place du Bronze, correspondant au faubourg Saint-Antoine. Implanté en rive concave, l'habitat y est également dense.
- plusieurs extensions autour de la ville, parfois linéaires comme vers le quartier de Villez sur la route de Houffalize, parfois plus ponctuelles comme sur les hauteurs avec de nombreuses villas bourgeoises.



Noyau originel autour de l'église et en contrebas du château



Place du Bronze



Villas bourgeoises implantées sur les hauteurs de la ville



Hébergements touristiques - Route de Houffalize

# Datation du bâti

L'habitat rural wallon peut être classé en trois grandes périodes de construction sur base de la morphologie et des fonctions du bâtiment mais aussi selon sa localisation.



**Epoque traditionnelle**

1850



**Epoque industrielle**

1950



**Epoque post-industrielle**

La majeure partie des habitations existantes date de l'époque post-industrielle en raison de la destruction massive des bâtiments lors de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Le visage bâti de la ville d'aujourd'hui est donc peu représentatif de ce qu'il fut autrefois.

Toutefois, plusieurs bâtiments anciens, essentiellement de la période industrielle (église, villas bourgeoises, écoles et tanneries) ont été préservés dans le noyau originel mais également en rive gauche autour de la place du Bronze. Les témoins de l'époque traditionnelle sont malheureusement peu nombreux. On a heureusement conservé les ruines du château-fort, la chapelle Sainte-Marguerite (édifiée en 1600 sur l'emplacement d'un ermitage) ainsi que quelques maisons (rue Saint-Quoilin, rue Rompré,...).



L'espace bâti selon les périodes de construction

Vu les contraintes du site et l'urbanisation croissante au sein du bourg, l'habitat s'est densifié et déployé vers le Sud avec la création de plusieurs quartiers : Beausaint-lez-La Roche, Rompré, Bon Dieu de Maka et Tchession, mais aussi vers le Nord avec le quartier de Harzé. Vers l'Est de la ville, le bâti est rapidement devenu plus diffus avec notamment le grand complexe hôtelier du Floréal et le développement de plusieurs campings.

Aujourd'hui, la fonction principale du bâti est majoritairement résidentielle. Le quartier du centre ainsi que celui du Bronze présentent une mixité entre logements et commerces. Notons que le centre comprend également de nombreux services publics administratifs (hôtel de ville, poste, mutualités...) ou touristiques.



Schématisme des périodes de construction des bâtiments de la ville

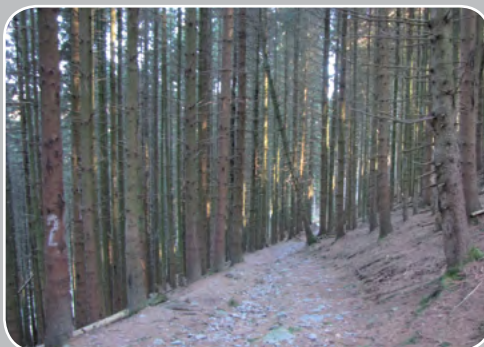
# L'espace non bâti

L'espace non bâti, majoritairement situé autour de la ville et de son tissu bâti, est dominé par des surfaces boisées sur les versants pentus qui présentent des barrières rocheuses abruptes recouvertes d'une végétation épaisse. Généralement, de grandes tailles, les forêts sont principalement composées de feuillus (chênaies) au Nord et de conifères (épicéas) pour la partie Sud.

Dans le fond de la vallée de l'Ourthe et sur les versants à pente faible apparaissent quelques étendues de prairies vouées aux pâturages ou aux prés de fauche. Ces parcelles sont souvent découpées au plan cadastral en longues lanières qui épousent les courbes du terrain. Certaines d'entre-elles sont très humides en raison de leur situation dans la plaine alluviale de l'Ourthe. Leurs surfaces deviennent de plus en plus importantes dès que l'on s'éloigne à l'Est ou à l'Ouest de la ville.



Taillis de chênes



Forêt d'épicéas

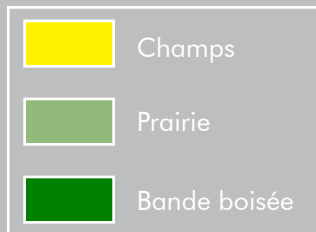


Pâturage



L'espace non bâti depuis la corniche du Deister





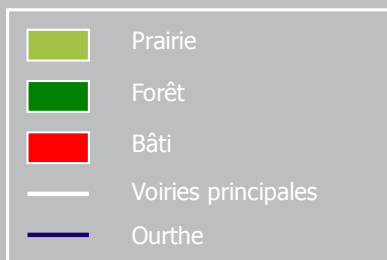
Les champs de culture sont presque absents du paysage non bâti rochois. En effet, en raison de la topographie des lieux et de la mauvaise qualité des sols, les terres ne sont pas propices pour les cultures.

Néanmoins, quelques parcelles sont cultivées sur le plateau de Beusaint, Ronchamps et Vecmont où le sol est plus limoneux et favorise donc quelques cultures fourragères (essentiellement de maïs).

A l'intérieur même de la ville, quelques espaces verts viennent aérer l'espace bâti. Le principal est le parc public de Rompré, récemment aménagé et qui joue un rôle intéressant au niveau du centre urbain.



Parc de Rompré

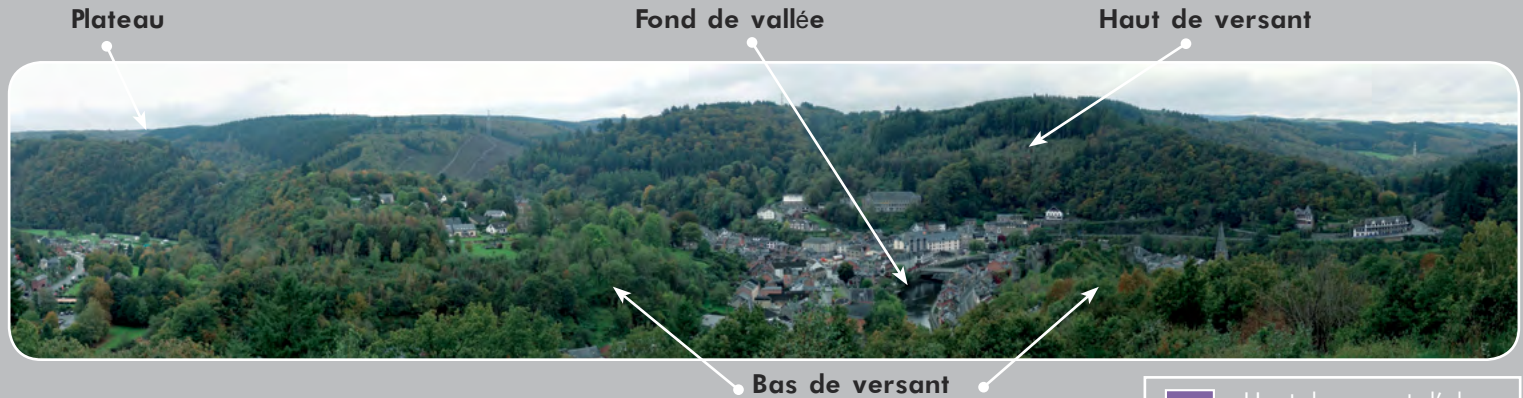


Malgré sa situation atypique et son importante couronne forestière, les paysages de La Roche-en-Ardenne peuvent être qualifiés de paysage en openfield à prairies dominantes. Ce mode d'organisation de l'espace rural, typique de l'Ardenne centrale se traduit par une disposition circulaire des terroirs autour du noyau villageois.

Schématisme de la typologie des structures territoriales de La Roche-en-Ardenne

# Le site

Cette configuration topographique a permis à la ville de disposer d'une position stratégique. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que le château s'est installé sur un promontoire. Grâce à la protection ainsi assurée à la population, les activités artisanales et marchandes se sont développées et ont permis un essor rapide de la ville.



Le site de La Roche-en-Ardenne comporte trois types de terroirs...

## 1. Le plateau :

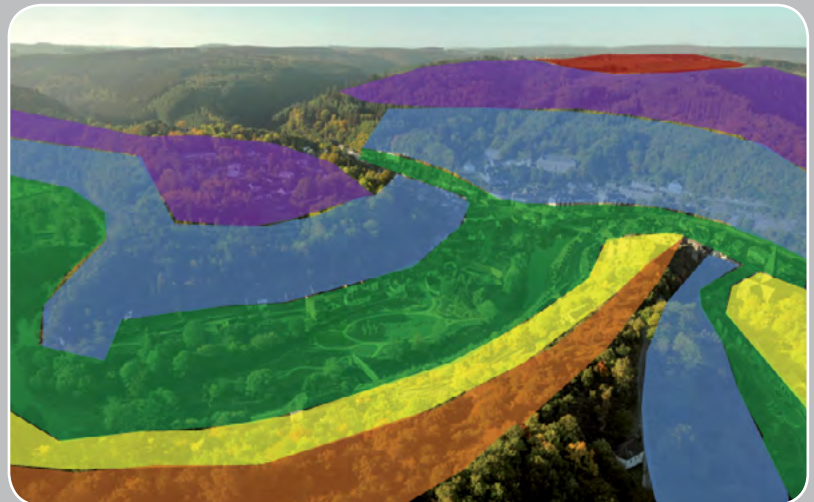
A une altitude de plus de 350m avec un relief pratiquement plat, doté de sols modérément secs, parcouru par les vents, il est partagé entre prairies, quelques cultures et plusieurs villages (Beausaint, Cielle,...).

## 2. Le fond de vallée :

Partagé entre l'Ourthe, la ville de La Roche et quelques prairies, il forme de grandes courbes dans le paysage, bien connues sous le nom de méandres.

Avec une surface pratiquement plane mais des sols gorgés d'eau et un microclimat frais et humide, c'est pourtant un espace très prisé par les habitations et les infrastructures touristiques telles que les campings.

	Haut de versant d'ubac
	Bas de versant d'ubac
	Fond de vallée
	Bas de versant d'adret
	Haut de versant d'adret
	Plateau

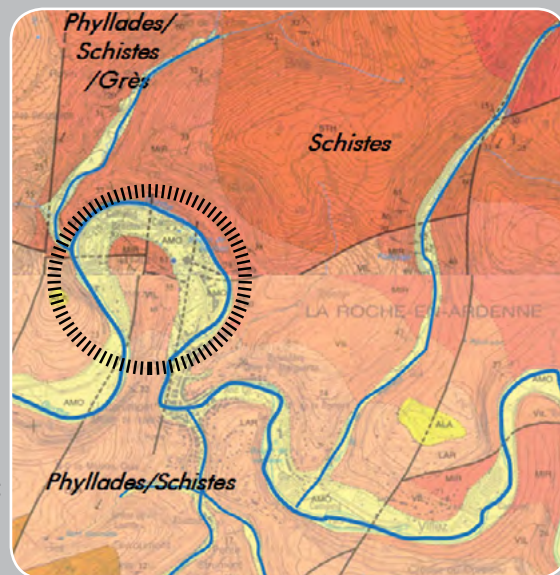


### 3. Les versants :

Malgré des pentes fortes, c'est sur les bas de versant que la ville s'est développée avec de nombreuses habitations d'après-guerre. Ils sont également légèrement incisés par quelques affluents de l'Ourthe. Les hauts de versant présentent des pentes plus faibles et des sols plus secs, ils sont principalement occupés par des forêts mixtes (feuillues et résineuses).

Le **sous-sol** est constitué de terrains de l'époque du dévonien inférieur (400 millions d'années). En dehors du fond de vallée composé d'alluvions, les sous-sols comportent trois types de roches : schistes, grès et phyllades.

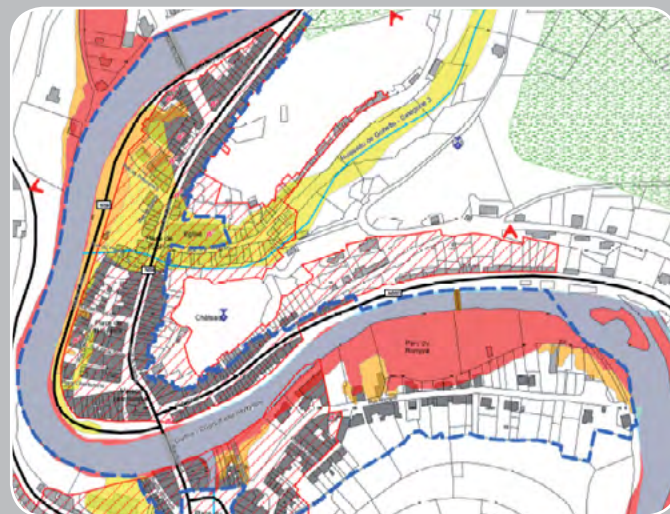
Sur le plan régional, le site de La Roche est situé entre le massif de Stavelot et celui de Rocroi (en France) dans une zone appelée « Anticlinorium de l'Ardenne ».



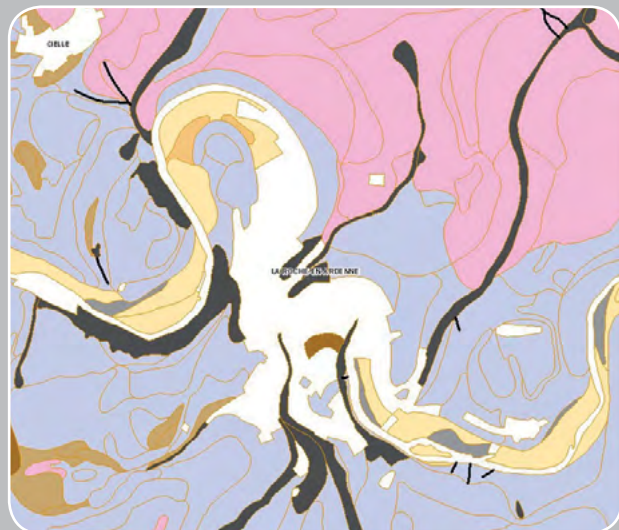
Extrait de la carte géologique de Wallonie, SPW-DGO3.

	Sols de fonds de vallons limoneux ou rocailleux
	Sols limono-caillouteux (drainage favorable)
	Sols sablo-limoneux
	Sols sablo-limoneux (drainage modéré)
	Sols limono-caillouteux (drainage très favorable)

Quant aux **sols**, ils sont principalement limono-caillouteux, avec un drainage favorable, mais très pauvres chimiquement et donc peu propices aux cultures.



Extrait de la carte de situation de droit, Rénovation Urbaine de La Roche, Impact sprl.



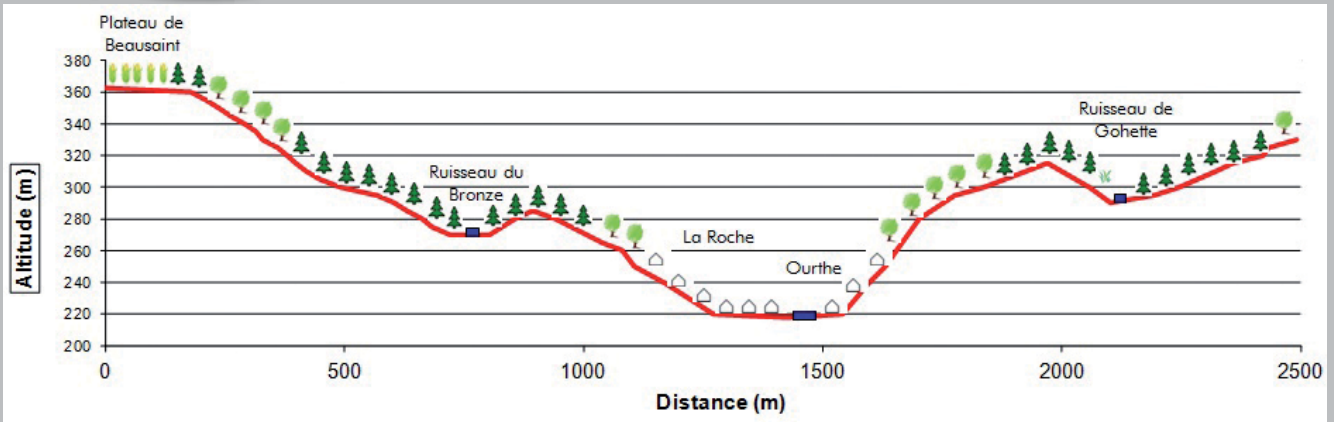
Extrait de la carte numérique des sols de Wallonie, SPW-DGO3.

Installée au bord de l'Ourthe, une partie de la ville est située en zone inondable avec un risque allant de faible (jaune) à élevé (rouge).



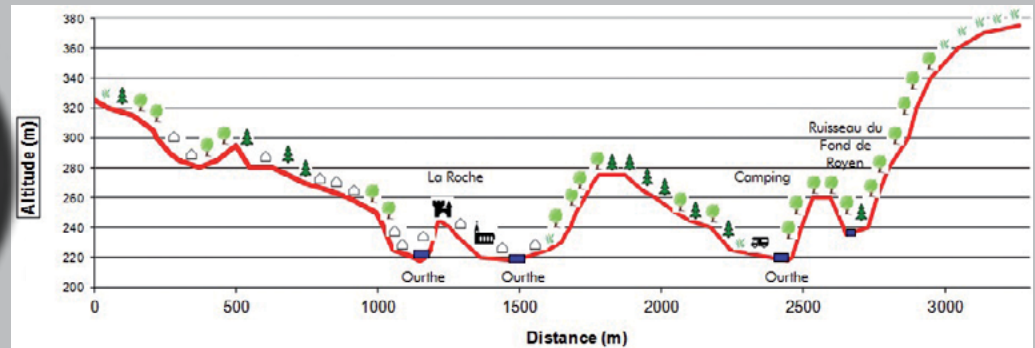
Les 2 coupes topographiques ci-dessous schématisent l'implantation de la ville par rapport à son site.

La particularité de La Roche-en-Ardenne réside dans son implantation en fond de vallée, à proximité d'un gué qui a facilité la traversée de l'Ourthe avant l'apparition du premier pont. En effet, à l'endroit de la confluence avec le ruisseau du Bronze (affluent), on peut observer un dépôt de sédiments et donc une profondeur moins importante du cours d'eau.



Profil topographique Sud-Ouest / Nord-Est

Ce type de site permet à la fois de se protéger grâce à l'éperon rocheux sur lequel se trouve le château mais aussi, de se développer en se servant de l'Ourthe comme carrefour stratégique avec les grands axes de la région. De plus, la situation permet également au finage de coloniser les terres sur les versants ainsi que sur les plateaux avoisinants.



Profil topographique Sud-Est / Nord-Ouest

# Interprétation - lecture rétrospective

Remonter dans le passé pour mieux comprendre le présent...



Lotissements pavillonnaires et campings en entrée de ville



Urbanisation en rive gauche (Faubourg Saint-Antoine)



Le bourg médiéval

Aujourd'hui

2014



Hier

1869



Avant-hier...

1777

# Premières traces de La Roche-en-Ardenne

Origines intrinsèquement liées à son château

Sur l'éperon rocheux, à l'emplacement du château actuel, les anciens Belges construisirent un oppidum.

En l'an 57 avant JC., partageant le sort de la Gaule, l'Ardenne dut se soumettre au joug de l'envahisseur romain qui bâtit un fortin à la place de l'oppidum.



Reconstitution de l'oppidum en bois



Illustration de la ville fortifiée et de son château vers 1725,  
Auteur : F. SIMON (2006)

Au 5<sup>ème</sup> siècle et profitant de la décadence romaine, les Francs, peuple germanique, envahirent le pays. Au 8<sup>ème</sup> siècle et sous l'occupation franque, Pépin de Herstal fit du fort romain une maison de chasse. Le premier véritable château fut érigé au 9<sup>ème</sup> siècle et connut son apogée entre le 12<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> siècle. Au siècle suivant, sous les attaques des Français, le château fut transformé en forteresse.

Par la suite (17<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> siècle), il devint une base logistique pour les troupes royales françaises qui y construisent même des fours à pains. Cependant, à partir de 1721, le site est laissé à l'abandon et devient une sorte de « carrière à ciel ouvert » pour la population locale. En 1744, on parle de le restaurer mais aucun projet n'aboutit. Faut de l'entretien, le château tombe dès lors en ruines, avant d'être remis en valeur par les acteurs touristiques.

# Période traditionnelle (avant 1850)

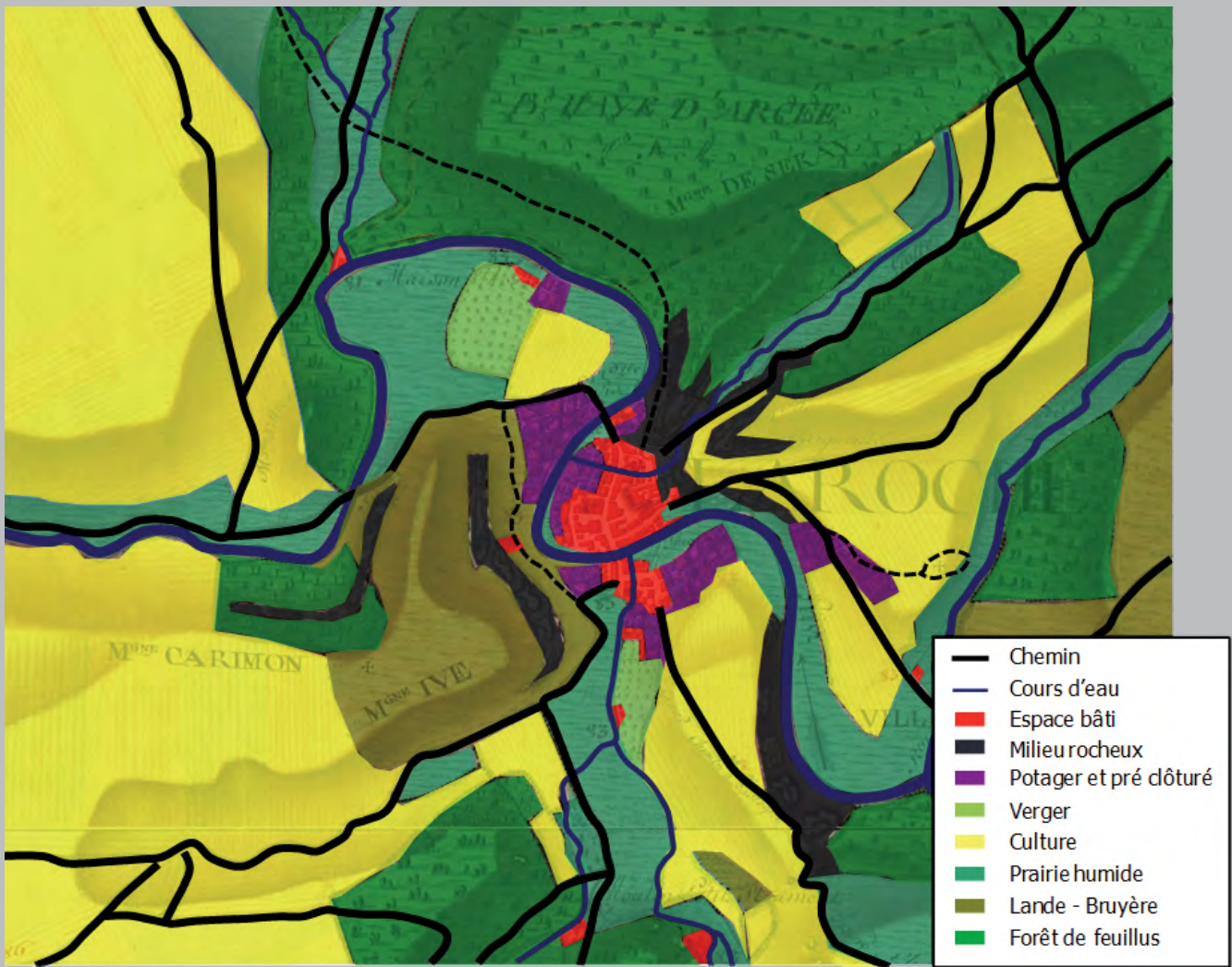


Le saviez-vous?

Extrait de la carte du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1777.

Inspirée du paysage, l'appellation « La Roche » apparaît dans les chartes latines dès 1139. Par la suite, pour le nom moderne, on a ajouté « en Ardenne » dans une logique touristique.

Jadis, le centre d'origine du domaine carolingien était Ortho, mais pour des raisons de sécurité, il s'est déplacé vers le château fort de la vallée de l'Ourthe.



Occupation du sol en 1777

La structure agraire traditionnelle est organisée comme suit, au niveau de l'occupation du sol :

- Le village est composé d'un noyau originel à proximité de l'église et de son château. Avant 1850, les maisons sont généralement séparées les unes des autres par des jardins et des prairies. Pour La Roche-en-Ardenne, ce n'est pas le cas, la mitoyenneté existe déjà dans l'agglomération en raison des contraintes d'espace. Contrairement à d'autres villes où les remparts urbains se succèdent en se prolongeant, La Roche n'a pas connu d'extension fortifiée.
- Les prés de fauche régulièrement engraisés par les déjections animales (engrais organique) sont situés dans le fond de vallée tout comme les nombreux potagers ainsi que le grand verger au Nord du village (Harzé).



- Un territoire plus important est disposé circulairement autour du village ; il est dédié aux cultures de seigle ou d'avoine essentiellement vouées à l'autosubsistance de la population, mais aussi aux landes et bruyères, ainsi qu'aux vastes espaces de forêts permettant aux troupeaux de trouver une nourriture variée.
- Les roches, bien qu'omniprésentes, étaient réservées à l'usage local. Le schiste, très friable, est inapte pour la construction. Cependant, en donnant une terre argileuse après désagrégation, il a permis le développement de la poterie, plus connue aujourd'hui sous l'appellation de « Grès de La Roche ».

Profession	Nombre
Laboureur	66
Tisserand	26
Coordonnier	21
Tailleur	12
Marchand (boutique)	10
Drapier	9
Fileur de laine	7
Tanneur	6

Principales professions à La Roche-en-Ardenne  
Source : recensement de la population en 1766



Pâturage de moutons



Labourage des terres



Boutique de tissus

Une majorité de l'espace est donc destinée à de l'élevage extensif de médiocre qualité qui s'oriente avant tout vers les moutons, les chèvres, les chevaux et enfin les porcs. Ces derniers sont élevés dans la forêt, autre source de revenu de l'époque (sylviculture, cueillette...).

Face à cette situation, la population développe des activités connexes pour subvenir à ses besoins avec des professions en lien avec le tissu et la laine.

De par sa localisation favorable par rapport aux grandes voies marchandes mais aussi grâce à la vaine pâture, l'industrie drapière se développe à La Roche. En effet, les troupeaux de moutons étaient très prolifiques et fournissaient une laine abondante qui s'exportait en ballots peignés, en fils ou sous forme de draps et de couvertures.

La rue Saint-Quoilin devient aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle un tronçon du chemin terrestre entre l'Italie et la Flandre. Au 18<sup>ème</sup> siècle, on l'appelait même « le Grand Chemin de Soy ». De plus, La Roche est également un lieu de passage des pèlerins allant à Rome, Jérusalem et Saint-Jacques de Compostelle.

# Les tanneries

La forêt, très présente dans le paysage rochois, offre non seulement des matériaux de construction et du bois de chauffage, ainsi que le charbon nécessaire aux forges, mais également des écorces de chêne dont on prélève le tanin pour l'industrie du cuir.

En plus des écorces, le tannage nécessite une certaine quantité d'eau qui doit être douce, non acide et non calcaireuse, trois qualités présentes dans l'eau des ruisseaux du Bronze, de Hermeux ou encore de Pierreux.



Les Tanneries de la famille Orban

C'est ainsi que La Roche devient un producteur de cuir de très bonne qualité. Selon Léon Marquet, on signale déjà la présence d'une tannerie près de la porte de Clérue en 1431. L'industrie connaît son apogée avec 6 tanneries, 150 ouvriers et plus de 200 tonnes de cuir produites par an et ce jusqu'à la première guerre mondiale.

Suite à la difficulté d'approvisionnement en peaux, au vieillissement de l'outillage et à l'apparition de produits synthétiques et donc de l'apparition du cuir étranger moins cher, la fermeture des tanneries fut inéluctable.

## Le moulin banal



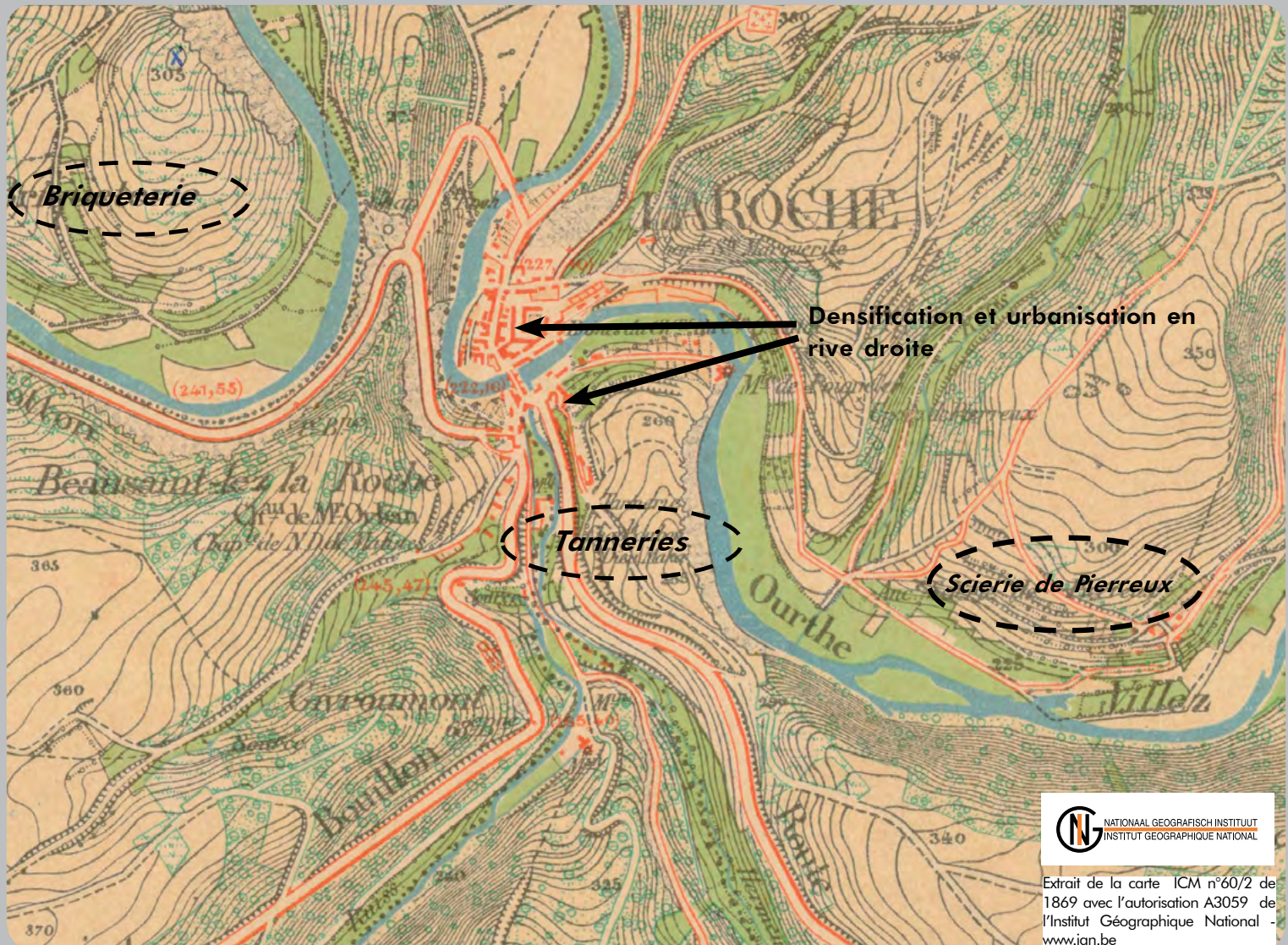
Situation du moulin sur le parking actuel

Situé sur l'actuel parking du quai de l'Ourthe, l'ancien moulin de ville fonctionnait pratiquement toute l'année car les moulins avoisinants, actionnés par les affluents de l'Ourthe, manquaient d'eau par temps de sécheresse ou de gelée, au point que les meuniers devaient recourir au moulin de la ville.

Celui-ci était alimenté grâce à l'eau retenue par une digue du barrage d'une largeur d'environ 50m, et construite en 1552 pour être détruite en 1800.

Ce moulin était un moulin dit « banal » c'est-à-dire qu'il était nécessaire de payer une redevance au seigneur pour tout usage public.

# Période industrielle (1850-1950)

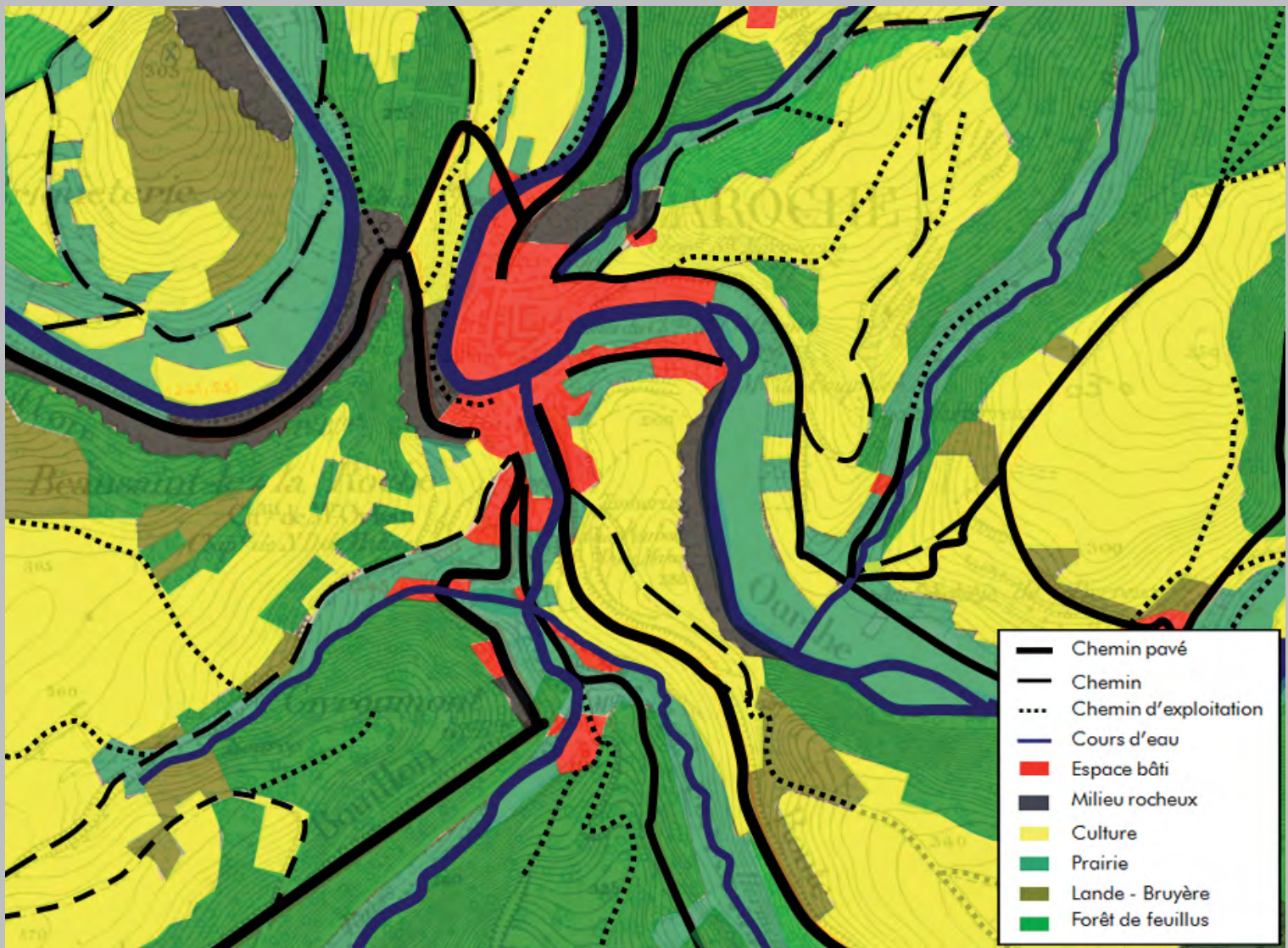


IGN NATIONAL GEOGRAFISCH INSTITUUT  
INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

Extrait de la carte ICM n°60/2 de  
1869 avec l'autorisation A3059 de  
l'Institut Géographique National -  
www.ign.be

Les années 1830 voient un regain d'activité économique parallèlement à une croissance démographique. De plus, le réseau routier de la ville s'élargit avec la construction de la route de Villez.

Pour La Roche-en-Ardenne, la configuration marquée du relief de fond de vallée dans lequel la ville s'insère, oblige à une densification à l'intérieur de l'espace bâti existant ainsi que le long de la vallée du Bronze en rive gauche de l'Ourthe.



Occupation du sol en 1869

La région de La Roche entre petit à petit dans une économie de marché où le rôle du tram (arrivé en 1887 avec la ligne Melreux-La Roche) n'est, bien sûr, pas anodin en termes d'exportation et d'importation.

L'exportation favorise ainsi le développement de l'industrie du bois (écorce, scierie, charbon de bois...) et le commerce lié aux autres activités. Quant à l'importation, le tram est une solution précieuse lorsque s'annonce une disette.

L'agriculture n'est pas en reste, la charrue se répand ; les premières machines agricoles apparaissent, tandis que la jachère tend à disparaître. Grâce au tram, l'utilisation de la chaux comme fertilisant se généralise et permet ainsi d'exploiter des terres jusque là incultes.

Parallèlement, suite à la loi sur la mise en valeur des terres incultes du 25 mars 1847, les parcelles qui sont les mieux situées par rapport aux villages sont mises en culture. Le reste est boisé de résineux, essence rapidement productive et à courte révolution. Il s'agit tout d'abord de pins sylvestres puis, à partir de la première guerre mondiale, d'épicéas pour les scieries et pour la production de bois de mine. Après 1945, les épicéas sont également utilisés pour la production de sapins de Noël. Ainsi, les espaces forestiers s'étendent.



Mise en culture de terres incultes



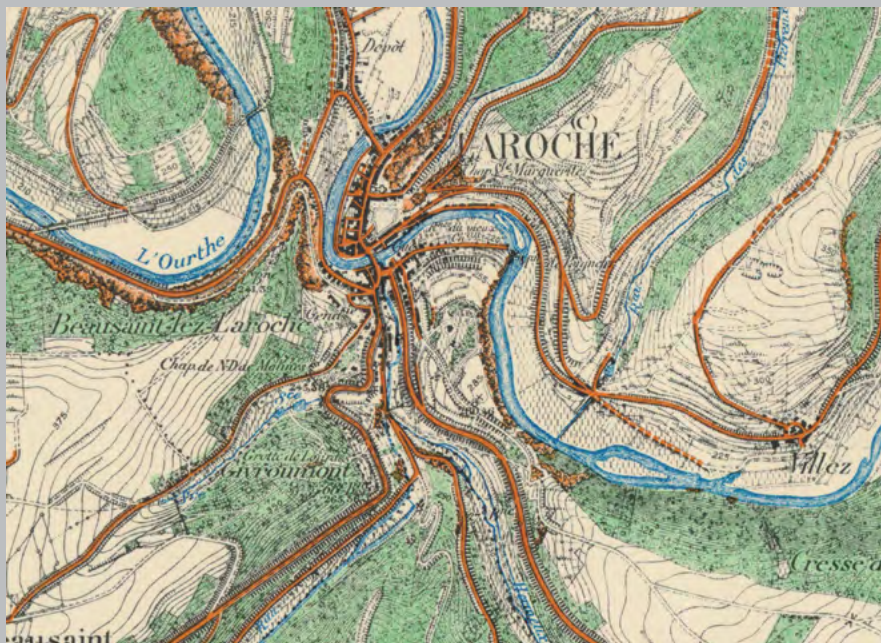
Prés de fauche dans la vallée (meule de foin)



Place du Bronze en 1910



Reboisement progressif de la colline du Deister



Situation en 1924 : extrait de la carte ICM n°60/2 de 1933 avec l'autorisation A3059 de l'institut géographique national - www.ign.be

Cependant, l'agriculture stagne rapidement, en raison des récoltes médiocres durant les décennies 1870-1880, mais surtout de la crise du blé avec l'arrivée des céréales étrangères à bas prix.

C'est la fin des éleveurs de moutons avec la disparition de leurs vastes pâturages et le début de la reconversion de l'Ardenne céréalière vers l'herbage artificiel, cultivé et accompagné d'élevage bovin.

A cette époque, la vie à La Roche est prospère avec un développement industriel accru (briqueterie, tanneries jusqu'en 1914,...) et un certain intérêt touristique : plus de 80 000 voyageurs en 1887.

Dès les années 1840, les premiers touristes arrivent à La Roche. Pourtant, aucune infrastructure adaptée à cette nouvelle clientèle n'existe. Ces « voyageurs » sont simplement attirés par les ruines médiévales du château ainsi que par la nature sauvage des alentours, à l'époque où romantisme et naturalisme sont à la mode.

En 1850, on dénombre deux hôtels dans la ville : l'hôtel des Frères Meunier et celui de J. Tachery.

D'autre part, la population ne cesse d'augmenter avec pas loin de 1700 habitants en 1892.



Le grand hôtel des bains (bâtiment actuel du Floréal) à La Roche-en-Ardenne, 1933.

# Le pont du Faubourg

C'est au 18<sup>ème</sup> siècle, sous le régime de Marie-Thérèse d'Autriche, que le premier pont est construit. Par la suite, ce pont, axe routier majeur, a été modifié quatre fois en trois siècles.

En 1844, il est remplacé par un pont suspendu qui fait la fierté des Rochois. En 1901, un pont à arche unique est construit mais il est détruit en 1945 et est remplacé par le pont actuel...



Illustration du pont au 18<sup>ème</sup> siècle



Le pont suspendu du 19<sup>ème</sup> siècle



Le pont à arche unique en métal



Le pont actuel

# Les aménagements de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle

À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, La Roche change de physionomie : d'un petit bourg médiéval, on passe à une cité au cœur du développement de l'Ardenne.

En 1887, le vicinal arrive à La Roche-en-Ardenne par « la tranchée », nom donné au passage d'une longueur de 1000m et creusé dans la roche à la force des bras et à l'aide de la dynamite dès 1875. Ce travail titanesque a considérablement facilité l'accès à la ville.

L'Ourthe devient navigable pour le canotage à partir de La Roche et les quais sont réaménagés. Le solde de l'argent disponible pour les travaux abandonnés vers 1830 et prévu pour le canal Meuse-Moselle, est réinvesti pour l'aménagement de l'Ourthe entre Melreux et La Roche-en-Ardenne.



Les quais réaménagés après 1901

# Destruction de la ville lors de la deuxième guerre mondiale...

Si la ville est épargnée durant la guerre 14-18, ce n'est malheureusement pas le cas au cours de celle de 39-45. La Roche-en-Ardenne fut en grande partie détruite lors de l'Offensive des Ardennes, particulièrement entre le 21 décembre 1944 et le 11 janvier 1945, par des tirs d'artillerie dans un premier temps, puis par des bombardements aériens dans un second temps, avec plus de 70.000 obus sur la ville (en témoignent ces quelques photos de l'époque).

Quelques chiffres : 114 victimes civiles, 350 immeubles détruits et 327 autres endommagés sur 639,...

Malgré cet épisode tragique, la ville se relèvera très rapidement. Parrainée notamment par les villes de Huy et d'Ath, la population se lance dans la reconstruction de la cité. Dès 1950, on observe déjà un retour des touristes dans les auberges rochoises. Néanmoins, la quasi-totalité de l'habitat traditionnel et même industriel a quasiment disparu. Seules quelques bâtisses subsistent encore aujourd'hui.



Eglise et hôtel du Luxembourg (1945)



Route de Houffalize et rue Saint-Quilin (1945)



Vue générale sur la ville (1945)



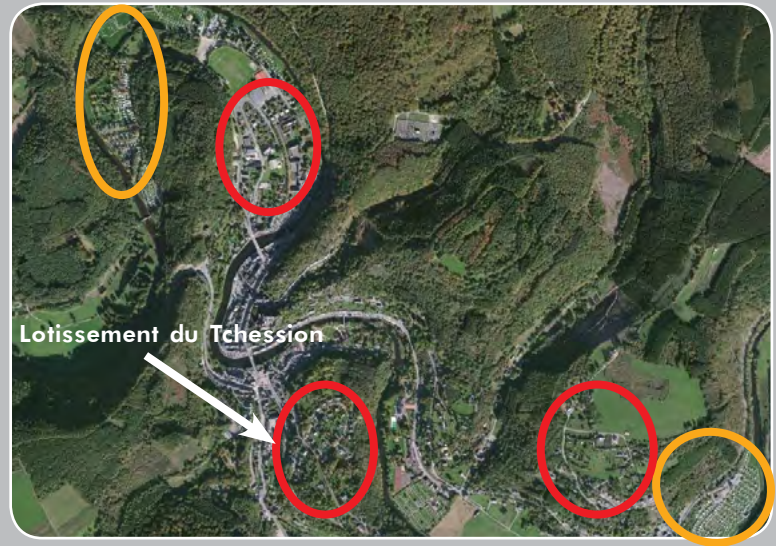
# Période post-industrielle (après 1950)

Cette période post-industrielle débute dans l'immédiate après-guerre, de 1950 jusqu'aux années '70, et le phénomène de reconstruction a modelé l'essentiel de la ville actuelle. S'ajoute à cette reconstruction, une urbanisation croissante en raison de l'arrivée de néoruraux détachés de l'agriculture.

En effet, grâce à la démocratisation de l'automobile mais aussi à l'amélioration des voies de communication, on observe une résidentialisation plus importante dans la ville. A partir des années 60-70, avec la construction du lotissement du Tchession et l'apparition des campings résidentiels installés dans la vallée, la population a fortement augmenté et réside, en majeure partie, dans le centre ville ou dans le Faubourg du Bronze.



Camping de Villez en 1980



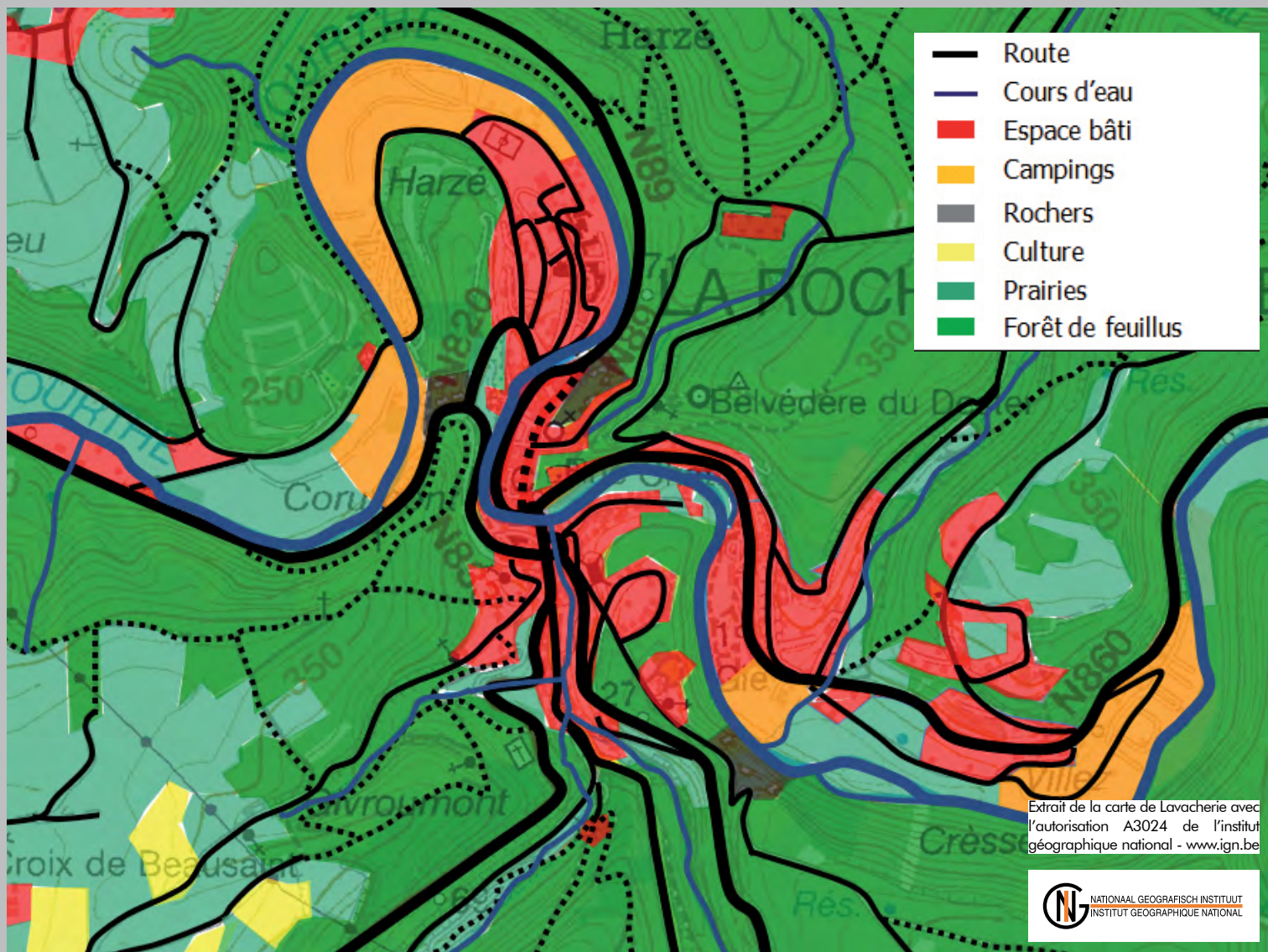
Vue satellitaire de la ville : développement des campings (en orange) et nouveaux quartiers résidentiels (en rouge)

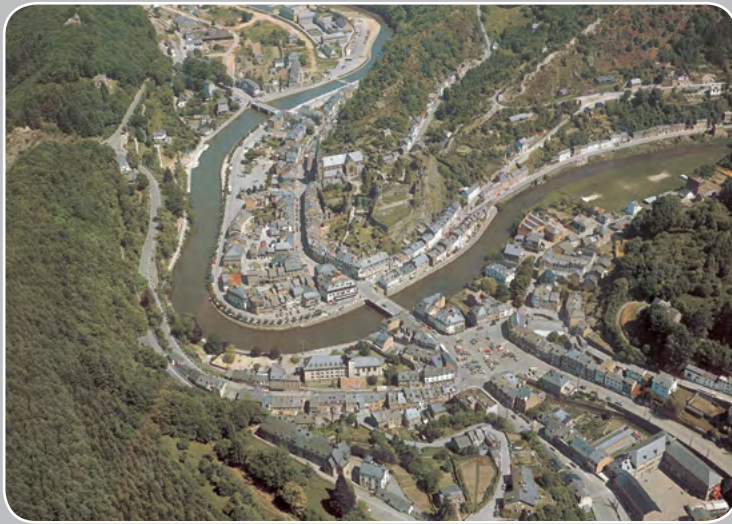
Cette dynamique engendre d'importants changements paysagers. En effet, le style des constructions est tout autre avec des pavillons, des villas et des lotissements qui font leur apparition et se coulent dans des structures et des gabarits standardisés.

Visuellement, une séparation s'observe entre le noyau villageois plus ancien et ces nouvelles extensions en raison, notamment, du développement des infrastructures touristiques dont la superficie, le mode d'organisation et les matériaux sont parfois peu favorables à la bonne cohabitation avec le reste du village.

Dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le recul continu de l'agriculture entraîne le boisement désordonné et anarchique, par des épicéas, de parcelles paysannes abandonnées.

La forêt n'a jamais été aussi étendue qu'aujourd'hui, mais les résineux ont conquis la grande part de la superficie des espaces boisés. Ainsi, la nature même du paysage ardennais est liée à l'évolution de l'agriculture et de la société rurale qui s'est constituée par et autour de l'activité agricole.





Vue aérienne de 1985



Rue de l'église en 1964

## Le saviez-vous?

La Roche-en-Ardenne regorge de murs en pierre sèche patiemment et savamment agencés avec un nombre incalculable de moellons principalement schisteux.

Sur les deux rives de l'Ourthe, essentiellement sur le côté bien exposé au soleil, de nombreuses terrasses se juxtaposent et forment autant de petites surfaces horizontales enfin exploitables sur ces versants escarpés. Jardins et petites parcelles de pâturage, emplacements de vie exigus, ont trouvé leur place et constituent un patrimoine d'importance sous-estimé et généralement dans un bon état de conservation.

Autre intérêt de ces murs : les interstices entre les pierres permettent, bien sûr, de laisser passer l'eau en retenant les terres mais offrent aussi une panoplie de micro-habitats bien particuliers accueillant insectes, oiseaux, batraciens, mousses ou lichens,...



Le vieux mur s'habille



Rue du Bon Dieu de Maka

# Quelques espaces-rues à la loupe...

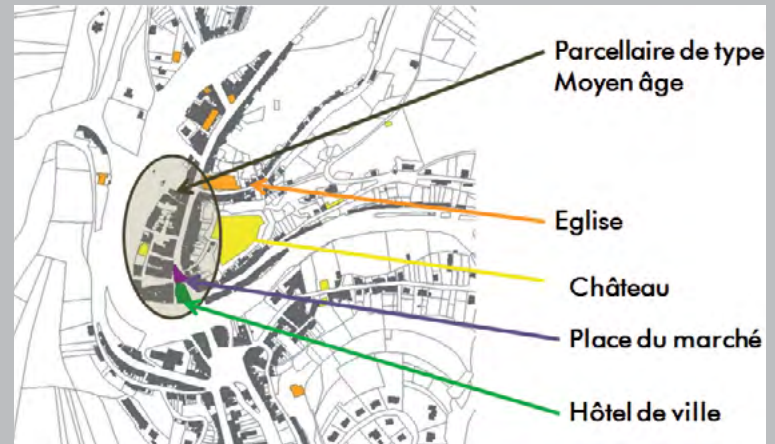
Pour rappel, La Roche-en-Ardenne est une des deux villes du Parc naturel des deux Ourthes. Une autre démarche de l'analyse paysagère réside dans une lecture géographique des **paysages urbains** en abordant deux concepts : « l'espace-rue » qui est un échantillon du territoire urbain (de la ville) et le « paysage rue » qui est l'image d'un espace-rue parcouru par un observateur.

Sans être exhaustif, nous avons identifié 3 grands types d'espaces-rues à La Roche-en-Ardenne.

## Rues du Purnalet et de l'Église

La structure même de ces deux rues est d'époque moyenâgeuse, quelques vestiges de remparts de la ville sont d'ailleurs encore observables.

Densément bâties, les deux rues, exclusivement dédiées aux piétons, présentent un revêtement pavés de pierre ou de béton.



Structure urbaine héritée du Moyen-Âge



Rue de l'Église



Venelle

Les petites maisons comportent généralement 1 à 2 étages avec un rez-de-chaussée occupé par les commerces ou d'autres services.

Plusieurs venelles (ruelles, souvent courtes et étroites, reliant deux autres rues plus importantes) viennent également animer ces espaces.

## Rues Clérue, du Chalet, de Beausaint

Principaux axes d'accès au centre-ville, ces trois rues sont surtout vouées à l'usage de l'automobile. Des trottoirs séparés ont été aménagés de part et d'autre de la chaussée.

Les bâtiments de gabarit similaire à l'espace-rue précédant (1 ou 2 étages) sont occupés par des logements, des hôtels ou des commerces.

Pour l'anecdote, la rue « Clérue » était appelée la « rue Claire » car bien exposée à la lumière. Elle s'opposait à la rue du Purnalet, plus connue sous le nom de « Spèss rue » ou « rue Noire ».



Rue de Beausaint



Place du Bronze

## Place du Bronze

Intrinsèquement lié à l'urbanisation du faubourg Saint-Antoine, ce quartier était très densément bâti avant la seconde guerre mondiale.

Par la suite, une place fut aménagée lors de la période de reconstruction de la ville. Jusqu'en 2007, cet espace était dédié au stationnement avant l'aménagement actuel réalisé dans le cadre du projet de rénovation urbaine afin d'aérer la ville et de minimiser l'emprise des voitures.

La place est désormais pavée en grès avec des bordures en pierre bleue et équipée de mobilier urbain (bancs, kiosque, fontaine).

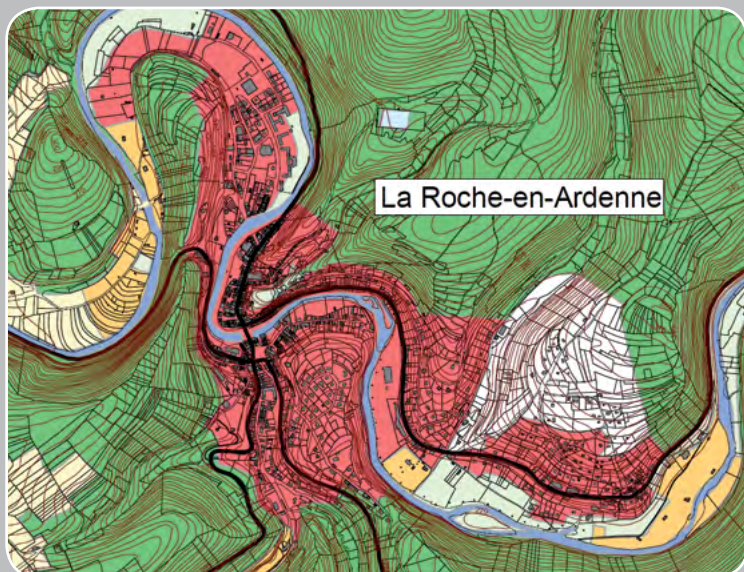
# Et demain ?

Fortement impactée par la guerre, la ville a perdu la majorité de ses richesses architecturales, malgré la politique de reconstruction d'après-guerre. Toutefois, elle bénéficie toujours d'un cadre de vie très plaisant de par sa localisation encaissée dans la vallée de l'Ourthe et bordée par une importante couronne forestière.

Au vu de ces observations, on retiendra qu'il est indispensable de garder le rôle polarisateur de cette agglomération en lui assurant un développement en harmonie avec son contexte paysager, au travers, notamment, d'une mise en valeur d'un patrimoine bâti loin d'être inintéressant (le château, les innombrables murs en pierre sèche, certaines bâtisses anciennes et quelques beaux éléments de petit patrimoine,...).



Murs en pierre sèche (rue Rompré)



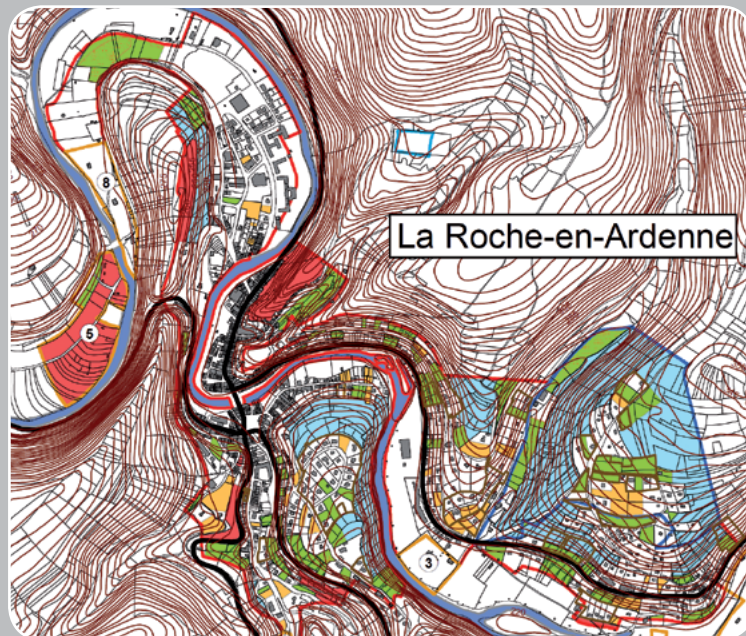
La Roche-en-Ardenne

Plan de secteur de La Roche  
(rouge = habitat, orange = loisir, blanc = à définir)

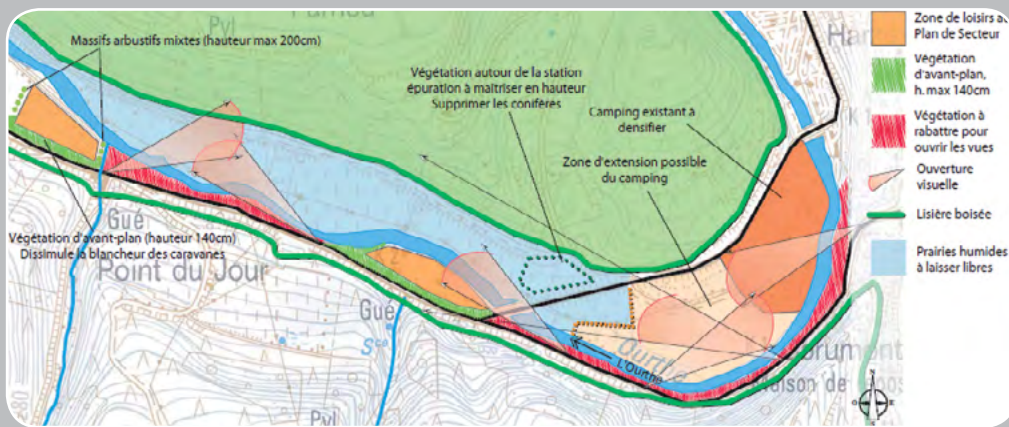
Pour les années à venir, différents enjeux se profilent tels que :

- la suite des travaux envisagés dans le cadre du projet de rénovation urbaine du centre-ville qui visera à améliorer les qualités urbanistiques et environnementales de la ville de La Roche-en-Ardenne et à renforcer la convivialité des espaces publics en assurant une meilleure coexistence entre les différents utilisateurs (voitures, cyclistes, piétons,...).

- l'application du Schéma de Structure Communal (outil de planification et d'aménagement du territoire communal) qui permettra notamment de mieux appréhender les possibilités d'urbanisation, en tenant compte des potentialités et des contraintes rencontrées sur le territoire communal ainsi que des aspirations de la population. En effet, les parcelles disponibles étant peu nombreuses sauf aux extrémités de la ville (Villez et Harzé), qu'en sera-t-il des connexions avec le reste de l'entité?
- l'enjeu d'importance que représente la gestion des forêts omniprésentes autour de l'agglomération : elles jouent un rôle essentiel dans la valeur identitaire et paysagère de la vallée.



Potentiel foncier à La Roche : rouge = terrain inconstructible (zone inondable), vert = terrain disponible, bleu = disponible mais non équipé, jaune et beige = disponible à long terme



Proposition d'aménagement à l'Ouest de La Roche - Cas concrets du Programme Paysage du PNDO, 2007

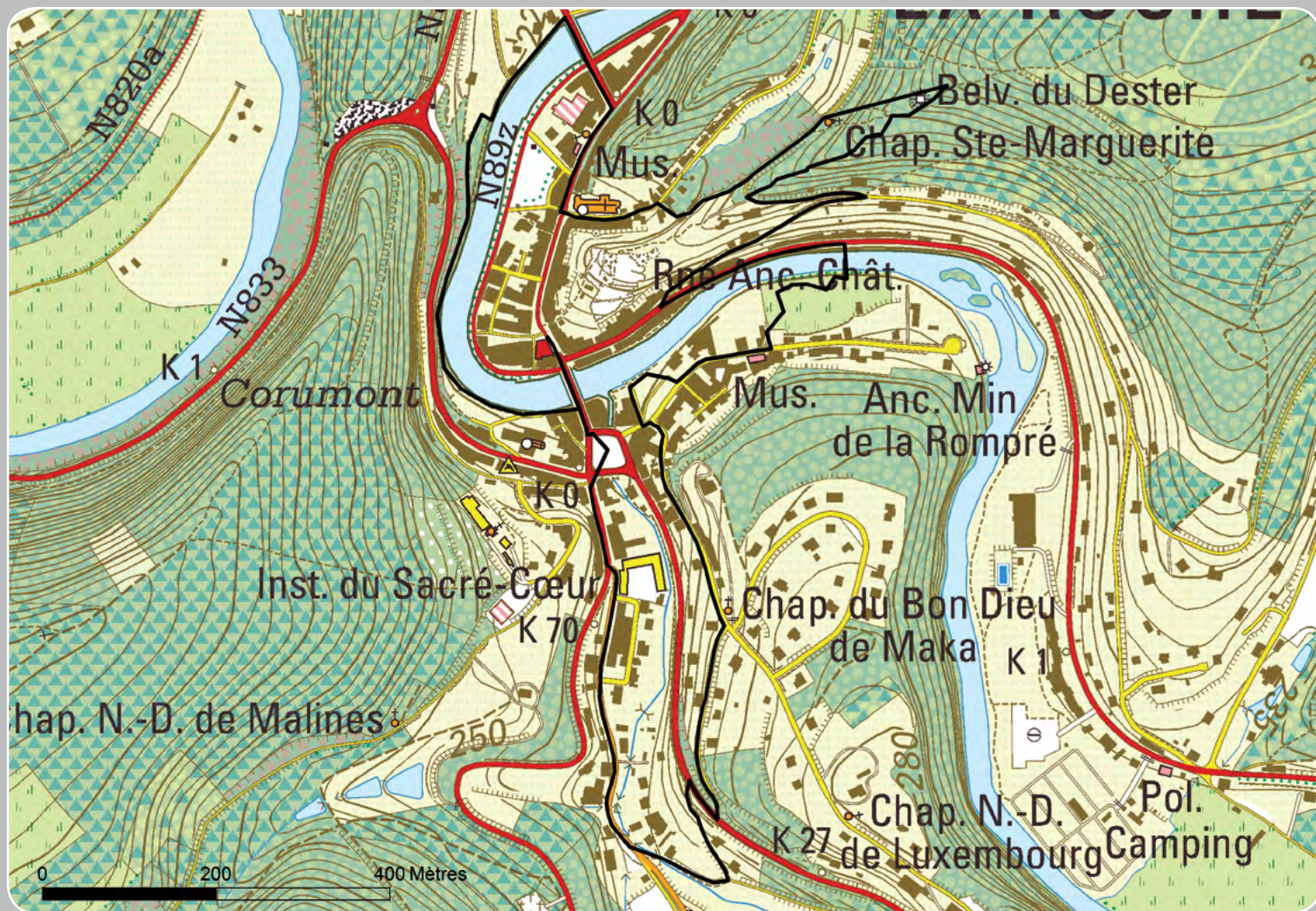
- et enfin, la problématique des campings en entrée/sortie de ville en tenant compte à la fois de la route touristique, de l'Ourthe, des zones inondables, des perspectives visuelles mais aussi de l'intégration végétale. En effet, quels seront les besoins et les objectifs en termes de développement touristique?

# Proposition de balade

Envie de découvrir cela sur le terrain? C'est possible ! Au travers de cette balade, vous pourrez retrouver de nombreux éléments décrits et expliqués dans ce carnet.

Longueur : 4,2 km - Durée : 1h30 - Dénivelé positif : 120m

Le circuit proposé présente quelques difficultés d'ascension. Nous vous conseillons de vous munir de vos bottines et d'un bâton de marche!





# Bibliographie - Sources

- BELAYEW D., DALOSE Ph., JACQUES Ch. Paysages des campagnes de l'Ardenne et de la Lorraine, CEFOGEO, 2012.
- CASTIAU E., HAINE M., PONS T., QUERLAT S., GODART M.-F., Atlas des Paysages de Wallonie, L'Ardenne centrale - La Thiérache, 2014.
- DUBRU A., JEHENSON E., Contributions à l'histoire des tanneries en Ardenne et dans le Luxembourg, Ed. Histoire Collective, 1999.
- COOPARCH-R.U. - Programme paysage du Parc naturel des deux Ourthes, 2007.
- GOUDERS A., Province de Luxembourg : canton de La Roche-en-Ardenne, Institut Royal du Patrimoine Artistique, 1975.
- IMPACT s.p.r.l. - Etude de préservation et du développement raisonné des villages du PNDO, 2011.
- JESPERS J.-J. Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles, Ed. Racine, 2005.
- LEFEVRE J., Photos d'autrefois, La Roche-en-Ardenne, 1974.
- MARQUET L., Histoire et folklore de la Roche-en-Ardenne, 1985.
- NOLLOMONT C., Le Pays de La Roche par les textes, Histoire Collective/Action-Animation-Tourisme, 1999.
- NV. THILL S.A. - Berthelotstraat 156-164, 1190 Bruxelles.  
(<http://www.thill-nels.com/>)
- Patrimoine architectural et territoires de Wallonie : La Roche-en-Ardenne, Rendeux et Tenneville, Editions Mardaga, 2004.
- Ville de La Roche-en-Ardenne, 675<sup>ème</sup> anniversaire de la confirmation des franchises de la ville, 2006.





